

8.00 crédits		Q2
--------------	--	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à réaliser et exposer correctement les résultats d'un travail de recherche personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue.</p> <p>Le travail du mémoire doit amener l'étudiant à participer activement à la conception d'un projet de recherche (compréhension du problème, état de la question, planification, imagination).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du mémoire, l'étudiant-e doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer activement à l'obtention des données nécessaires et pertinentes (mises au point technique, soin, organisation) - analyser, confronter et interpréter les résultats obtenus (recherche de méthodes adéquates, critique, références à la littérature scientifique) - réaliser un rapport circonstancié de sa recherche (le texte du mémoire : règles et art de la rédaction scientifique) - exposer et défendre son travail en public en un temps limité (synthèse, mise en valeur) - participer activement à la vie scientifique d'une communauté de chercheurs.
Faculté ou entité en charge:	BIOL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en biologie des organismes et écologie	BOE2M	8		